Intégration interculturelle : rapport CICM (18.016)

Pour un renforcement de la cohésion sociale

Il est revenu à la députée Josiane Jemmely d'exposer la position du groupe socialiste.

« [...] Le rapport du Conseil d'État est un rapport d'information et les députés n'ont pas d'autre choix que de l'accepter ou de le refuser. Pour sa part, le groupe socialiste estime qu'il est bien fait et qu'il reflète bien la volonté du canton de Neuchâtel de promouvoir une société multiculturelle.

Nous nous permettons de vous rappeler la célèbre phrase de Martin Luther King : « Nous devons apprendre à vivre ensemble si nous ne voulons pas mourir comme des idiots. » Le Gouvernement a bien compris l'importance du vivre ensemble et souligne clairement les objectifs du canton pour que la diversité soit une richesse. Pour lui – et pour nous aussi évidemment –, le vivre ensemble est possible dans la mesure où chacun accepte d'y mettre du sien. Dans la conférence qu'il a présentée la semaine dernière au Club 44 de La Chaux-de-Fonds, le professeur Jacques Dubochet, prix Nobel de chimie, a nettement affirmé que le vivre ensemble était la condition préalable pour résoudre les problèmes de la Suisse et du monde.

Le Conseil d'État souscrit à toutes les propositions de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM) et du Service de la cohésion multiculturelle (COSM). Nous ne les énumérerons pas puisqu'elles figurent dans le rapport qui est soumis au Grand Conseil.

Nous nous plaisons cependant à souligner que le Conseil d'État met particulièrement l'accent sur la prévention des discriminations et sur l'intégration professionnelle. Celle-ci, comme l'école pour les enfants, est de nature à rapprocher les personnes de différentes nationalités et à leur permettre de mieux se connaître et de considérer que leur diversité, loin d'être un handicap, représente une formidable valeur ajoutée.

Nous nous posons cependant une question. Dans un contexte où les exigences liées à l'employabilité sont toujours plus élevées, où l'insertion professionnelle est un défi pour tous, étrangers ou non, les moyens mis en place pour accompagner de nouveaux arrivants sur le marché du travail ne sont-ils pas insuffisants ? Ne faudrait-il pas mettre des moyens beaucoup plus conséquents sur cet axe pour espérer voir des améliorations dans ce domaine se concrétiser ?

Nous appuyons pleinement la volonté du Conseil d'État de recruter davantage d'étrangers et de permettre à ceux-ci de servir le canton dans le cadre de leur fonction. Il s'agit là d'une vieille revendication des communautés étrangères et nous sommes heureux qu'elle soit enfin prise en compte. À ce sujet, nous condamnons fermement la position exprimée par un parti politique sur Facebook qui considère que les personnes engagées par l'État seront toutes incompétentes et analphabètes.

Avec le Conseil d'État, le groupe socialiste se réjouit du prochain aboutissement des négociations entre les cantons et la Confédération dans le cadre de l'Agenda Intégration, qui prévoit une augmentation significative des subventions fédérales destinées au public asile.

Nous vous invitons à accepter ce rapport qui, nous le répétons, va dans le sens d'un canton plus respectueux de ses minorités et du renforcement de sa cohésion sociale. Le Grand Conseil doit tenir compte du fait que la société est diverse et que la reconnaissance de cette diversité contribue au bien-être de chaque membre de la communauté neuchâteloise.

Nous conclurons par une citation de l'écrivain Tom Alexander : « La créativité et le génie ne peuvent s'épanouir que dans un milieu qui respecte l'individualité et célèbre la diversité. »

Le rapport n'était pas soumis au vote mais a reçu un accueil très positif de la part du Grand Conseil.

Josiane Jemmely